

# **Covid-19 : le gouvernement marocain en action mais quelles mesures pour les personnes étrangères au Maroc ?**

**Covid-19 : le gouvernement marocain en action mais quelles mesures pour les personnes étrangères au Maroc ?**

**Communiqué de presse GADEM – Samedi 21 Mars 2020**

Depuis l'annonce de la qualification du Covid-19 en pandémie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) le 11 mars 2020, le gouvernement marocain s'est montré très réactif et a pris différentes mesures pour contrer la propagation du coronavirus. Ces mesures sont à saluer.

Cependant, le Groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étranger-e-s et migrant-e-s (GADEM) est inquiet de la situation de certaines tranches des populations présentes sur le territoire marocain, notamment celles des personnes non ressortissantes marocaines qui se trouvent au Maroc dans une situation économique, sociale ou administrative particulièrement vulnérable au Maroc.

En effet, le GADEM a été sollicité par des personnes non ressortissantes marocaines très inquiètes de leur situation administrative, qu'elles résident au Maroc sous couvert d'un titre de séjour, d'un visa ou qu'elles soient autorisées à rester 90 jours maximum pour les personnes exemptes de visa. La durée de validité de l'autorisation de séjour au Maroc arrivera à terme pour un grand nombre pendant cette période de confinement, alors que les autorités ne pourront traiter ces dossiers. Nous avons été informé-e-s de l'annonce faite par la DGSN de la fermeture des services étrangers le 17 mars. Les articles de presse évoquent un prolongement implicite de la durée de validité des « documents d'identité » à condition que soit procédé au renouvellement de ces documents dès retour à la normal. Certains des éléments des informations relayées restent imprécis et ne permettent pas de rassurer les concerné-e-s quant à l'impact négatif que pourrait avoir la crise actuelle sur leur droit au séjour.

**Devant ce constat, nous demandons au gouvernement d'autoriser la prolongation automatique des durées de validité des différents documents autorisant le séjour au Maroc quel qu'en soit le motif et pour une durée permettant aux concerné-e-s, une fois la période de confinement terminée, de mener les procédures de renouvellement de leurs documents en accord avec ce que prévoit la loi et la réglementation en vigueur. Cette mesure permettrait de ne pas mettre en péril, dans un contexte sanitaire d'exception, le droit au séjour dûment accordé par les autorités marocaines.**

Nous sommes également inquiet-e-s de la situation des personnes, non ressortissantes marocaines, particulièrement vulnérables qui vivent dans des conditions très difficiles,

sans logement stable, dans des campements ou s'organisent comme elles peuvent pour assurer leur survie. Face à leur situation, elles requièrent très souvent le soutien, voire sont dépendantes, des associations d'accompagnement qui ne peuvent plus, au regard de la situation actuelle, leur porter assistance. Elles se retrouvent donc particulièrement isolées, avec très peu ou aucun moyen de survie et dans des conditions les exposant dangereusement aux risques de contamination.

**Nous demandons au gouvernement marocain d'être attentif à cette situation afin que l'isolement sanitaire, mesure prise en vue de protéger la population contre les risques de propagation du coronavirus, soit accompagné de toute mesure permettant de soutenir la mise à l'abri, la protection, l'accès aux moyens de subsistance et aux soins pour les personnes les plus fragilisées.**

**Enfin, il est important de rappeler que l'accès à la santé pour tou-te-s sans discrimination et notamment, quel que soit la nationalité, l'origine, la couleur de peau et la situation administrative, est un droit fondamental** reconnu dans la déclaration universelle des droits de l'Homme et dans les principaux traités internationaux de protection des droits humains. C'est également une question de santé publique.

Si cette crise sans précédent s'impose à nous toutes et tous, elle frappe d'autant plus durement les personnes les plus fragilisées. La solidarité et l'esprit citoyen sont ainsi plus que jamais indispensables afin de traverser ensemble cette

épreuve.